

République Française  
Département  
Charente maritime

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'EPARGNES**

**Séance du 20 DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois le vingt décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal d'Epargnes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Epargnes, sous la présidence de M. Frédéric DURET, Maire.

**Date de la convocation : 15.12.2023**  
**Nombre de membres en exercice : 14**  
**Nombre de présents : 10**  
**Ayant pris part au vote : 13**

Présents : M. Frédéric DURET, Maire, Mme Elisabeth MARTIN, Première Adjointe, Mme Brigitte TOUZEAU-BOUTIN, Deuxième Adjointe M. Patrick ROSSIGNOL, Troisième Adjoint, Mmes/MM Carole ANGIBEAUD, Fabrice BERR, Stanislas GLORY, Cyrille LOIZEAU, Maxime MENDIZABAL, Gérard ROUSSEL.

Absents excusés : Thierry WEYER (pouvoir donné à Gérard ROUSSEL), Cécile MAUGIS (pouvoir donné à Patrick ROSSIGNOL), Karen MOREAU (pouvoir donné à Cyril LOIZEAU).

**Date d'affichage : 22.12.2023**

Absente : Emilie BRANDY.

Mme Brigitte TOUZEAU-BOUTIN est désignée secrétaire de séance.

**Délibération n° D2023\_05\_09 : Avis du Conseil municipal sur le Parc éolien de St Germain du Seudre**

M. le Maire informe l'Assemblée du projet porté par le promoteur JPEE visant à établir deux éoliennes d'une hauteur de 199.5 mètres sur le territoire de la commune de Saint-Germain-du-Seudre.

**Le débat relatif au projet de parc éolien des Charbonnières sur la commune de Saint-Germain-du-Seudre, au sein du Conseil municipal de la commune d'EPARGNES, recueille les suffrages suivants :**

- 8 Abstentions au projet (C. ANGIBEAUD, F. BERR, E. MARTIN, C. MAUGIS (pouvoir), P. ROSSIGNOL, G. ROUSSEL, Th. WEYER (pouvoir), B. TOUZEAU-BOUTIN),
- 5 Voix Contre le projet (F. DURET, S. GLORY, C. LOIZEAU, K. MOREAU (pouvoir), M. MENDIZABAL).

**Fait et délibéré, en Mairie,  
Les jour, mois et an que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
Le Maire,  
Frédéric DURET**

